



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 27 mai 2016

Date de la convocation :
20/05/2016

L'an deux mille seize et le vingt-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Membres en exercice :
15

Présents :
13

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cathie MAZZOLINI, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE

Votants :
15

Secrétaire de séance:
Louis BREMOND

Représentés :

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Louis BREMOND
Monsieur Eric ROBIN par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

DE 2016 035

Objet: Tarifs Banon Culture - saison 2016

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués à la saison culturelle depuis 2014, et propose de les maintenir pour la saison 2016. Il explique néanmoins qu'il conviendrait d'introduire des tarifs exceptionnels selon le coût des spectacles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

● **FIXE les tarifs Banon Culture pour la saison 2016 tels que :**

* Abonnement saisonnier valable pour 5 spectacles éligibles : 40.00€

* Tarif plein pour 1 spectacle : 12.00€

* Tarif réduit pour 1 spectacle : 6.00€

(applicable au -18ans et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)

* Gratuité pour les moins de 12 ans

* Des tarifs exceptionnels pourront être appliqués selon le coût du spectacle proposé : ceux-ci seront alors fixés par arrêté municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

